



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mars 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 MARS 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 MARS 2003

**rapports d'activité 2001 : MCPT - CNPVA - OFFICE DE
TOURISME - CENTRE DE FORMATION DES CHAMOIS
NIORTAIS - CAMJI - COS - FEDERATION DES MCC**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

*Adjoint*s :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Melle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET, M F GIRAUD, M Stéphane TRONEL

Direction des Finances**rapports d'activité 2001 : MCPT - CNPVA - OFFICE DE
TOURISME - CENTRE DE FORMATION DES CHAMOIS
NIORTAIS - CAMJI - COS - FEDERATION DES MCC**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La législation fait obligation aux collectivités locales de s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics. La Ville de Niort respecte ce dispositif et suite aux dispositions prises par la délibération du 30 avril 1999, réalise un diagnostic financier des associations qui bénéficient de subvention dont le montant annuel est supérieur à 500 000 F (76 224,50 €).

Au vu : - de l'analyse financière réalisée par le cabinet Exco pour le COS pour l'exercice 2001,

- de l'analyse financière réalisée par le cabinet Groupe Y pour l'exercice 2001 concernant les associations :
 - MCPT
 - CNPVA
 - OFFICE DE TOURISME
 - CENTRE DE FORMATION DES CHAMOIS NIORTAIS
 - FEDERATION DES MCC
 - CAMJI

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver ces rapports et les comptes de l'exercice 2001.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)